

## ***La biosécurité a-t-elle un effet sur les résultats technico-économiques ?***

Par Justine Lebas

Etudiante en BTS Production Animale au lycée La Touche, à Ploërmel (56), j'ai été accueillie par Porc Armor Evolution pendant un stage de 8 semaines. Grâce aux premiers audits sur la mise en place de la biosécurité, qui ont eu lieu chez vous au cours de l'année 2020, j'en ai trié un échantillon de 49 élevages (audit complètement rempli avec la réalisation d'une GTE-GTTT), ai sélectionné certains critères biosécurité et ai comparé certains indicateurs technico-économiques entre les élevages « conformes » à ces critères de biosécurité et les élevages « non conformes ».

Les critères biosécurité retenus sont :

- Une zone d'élevage physiquement délimitée,
- Une marche en avant stricte dans le sas sanitaire,
- Le nettoyage et la désinfection du quai et de l'aire de stockage,
- Les aliments et les matières premières sont inaccessibles aux sangliers,
- Les conditions du passage des animaux à l'extérieur des bâtiments.

Ils ont été comparés à ces indicateurs technico-économiques :

- Les dépenses de santé par truie présente et par an
- L'indice de consommation sevrage-vente (8-115)
- Le taux de pertes sevrage-vente

Critères de biosécurité	Dépenses de santé/truie présente/an (moyenne)		IC 8-115 (moyenne)		Taux de pertes sevrage-vente (moyenne)	
	C	NC	C	NC	C	NC
Zone d'élevage physiquement délimitée	<b>93,7€</b> (écart-type 63,94)	133,09€ (56,41)	<b>2,45</b> (0,11)	2,49 (0,11)	<b>6,2%</b> (2,98)	5,47% (1,44)
Marche en avant stricte dans le sas sanitaire	<b>117,71€</b> (65,74)	106,4€ (60,64)	<b>2,42</b> (0,08)	2,51 (0,12)	<b>5,63%</b> (1,68)	5,98% (2,77)
Nettoyage-désinfection du quai et de l'aire de stockage			<b>2,46</b> (0,12)	2,51 (0,09)	<b>5,62%</b> (1,59)	6,44% (3,29)
L'aliment et les matières premières sont inaccessibles aux sangliers	<b>105,94€</b> (38,85)	126,26€ (70,88)	<b>2,47</b> (0,12)	2,48 (0,11)	<b>5,47%</b> (2,1)	7,13% (2,66)
Passage des animaux à l'extérieur des bâtiments d'élevage	<b>76,69€</b> (34,003)	138,3€ (67,45)	<b>2,44</b> (0,11)	2,50 (0,12)	<b>5,68%</b> (2,18)	5,95% (2,39)

Afin de chiffrer les impacts économiques, j'ai pris l'hypothèse d'un élevage de 200 truies qui produit 5 000 porcs charcutiers par an, avec une base de 280€ par tonne d'aliment, un prix cadran de 1,40€, 0,15 centimes de plus-value globale par kg de carcasse, 92kg à l'abattage et un indice de consommation moyen de 2,50 :

- Dépenses de santé/truie présente/an : écart par truie pour un élevage de 200 truies
- Indice de consommation sevrage-vente (8-115) : pour un écart de 0,05 d'IC = 1,50€ de gain d'aliment par porc
- Taux de pertes sevrage-vente : 1% = 1€

Critères de biosécurité	Dépenses de santé/truie présente/an (moyenne)	IC 8-115 (moyenne)	Taux de pertes sevrage-vente (moyenne)
Zone d'élevage physiquement délimitée	7 878€	6 000€	-3 650€
Marche en avant stricte dans le sas sanitaire	-2 262€	13 500€	1 750€
Nettoyage-désinfection du quai et de l'aire de stockage		7 500€	4 100€
L'aliment et les matières premières sont inaccessibles aux sangliers	4 064€	1 500€	8 300€
Passage des animaux à l'extérieur des bâtiments d'élevage	12 322€	9 000€	1 350€

J'ai pu donc constater qu'il y a un réel gain technico-économique avec la mise en place des mesures de biosécurité. Cette amélioration sera cependant possible uniquement si celles-ci sont correctement appliquées et si les conditions d'élevages sont optimales.

Néanmoins, mettre en place la biosécurité a un coût, différents selon les élevages et selon les matériaux utilisés. Une question reste donc à se poser sur la couverture des frais de réalisation de la biosécurité par les gains technico-économiques.